



RELANCER LA NATALITÉ FRANÇAISE

UN IMPERATIF FACE AUX BOULEVERSEMENTS
DEMOGRAPHIQUES DANS LE MONDE

Par Brice André et Thibault Arondel, Analystes au Millénaire

Sous la direction de Matthieu Hocque, directeur adj. des Etudes



AVANT-PROPOS

La crise migratoire de Lampedusa a replacé dans le débat public la question de l'avenir démographique de l'Europe. Avec plus de 100 millions de réfugiés selon le HCR en 2022, soit le plus haut niveau de l'histoire de l'humanité, et avec un tiers se dirigeant vers l'Occident, nous ne pouvons plus fermer les yeux. Les pays européens doivent reprendre en mains leur démographie afin de surmonter le renversement des équilibres démographiques du siècle.

Ainsi, la célèbre maxime d'Auguste Comte « la démographie c'est le destin » ne s'est jamais autant imposée à nous-mêmes qu'en ce début de XXI^{ème} siècle. **Alors que la population mondiale devrait atteindre les 10 milliards d'humains sur Terre à l'horizon 2100, la France comme tous les autres pays occidentaux sont en passe de vivre un hiver démographique** qui pourrait ne jamais déboucher sur un printemps. Le vieillissement de la population européenne n'a pas fini de poser des questions économiques, politiques, écologiques et civilisationnelles aux décideurs publics.

La problématique de la démographie n'est pas un sujet propre à la civilisation occidentale. Si nous avons déjà réalisé notre transition démographique, il convient de comprendre les enjeux de la transition démographique des pays du Sud pour pouvoir nous adapter. **Il s'agit d'une question de survie pour les nations européennes à l'heure où la démographie est employée comme un facteur de puissance par de nombreux pays.**

Ainsi, cette étude vise à présenter les ressorts bouleversements démographiques mondiaux, leurs conséquences sur le monde et principalement sur l'Afrique. Ensuite, nous reviendrons sur les conséquences du vieillissement de la population en France. Enfin, nous formulons 10 propositions visant à relancer notre politique de natalité, notamment en nous inspirant d'autres modèles européens.

AVANT-PROPOS	2
UN BOULEVERSEMENT DEMOGRAPHIQUE AU XXIEME SIECLE	5
ETAT DES LIEUX DES EQUILIBRES MONDIAUX DEMOGRAPHIQUES	5
L'EUROPE	6
ASIE-OCEANIE	7
AFRIQUE	8
AMERIQUE	9
LES ENJEUX D'UN TEL RENVERSEMENT DES EQUILIBRES	10
CONSEQUENCE N°1 : VERS UN CHANGEMENT DES RAPPORTS DE FORCE AU SEIN DES PAYS DU SUD	10
CONSEQUENCE N°2 : LA DEMOGRAPHIE COMME UNE ARME CONTRE LES IDENTITES NATIONALES ?	13
CONSEQUENCE N°3 : VERS UN CLASH DES CIVILISATIONS POUR CAUSE DEMOGRAPHIQUE ?... 17	
AU-DELA DES CONSEQUENCES POUR LE MONDE, DES CONSEQUENCES SUR L'AFRIQUE 18	
CONSEQUENCE N°1 : VERS UN OURAGAN DE FAMINES EN AFRIQUE ?	18
CONSEQUENCE N°2 : QUELLE ENERGIE POUR SOUTENIR LA DEMOGRAPHIE AFRICAINE ?	21
CONSEQUENCE N°3 : QUELLES RICHESSES POUR SORTIR DE LA PAUVRETE FACE AU BOULEVERSEMENT DEMOGRAPHIQUE ?	24
DANS UN MONDE EN PLEIN BOULEVERSEMENT, LA France DECLINE	27
VERS UNE DIMINUTION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ?	27
QUEL AVENIR POUR NOTRE MODELE SOCIAL ?	29
LE VIRAGE DE LA DEPENDANCE POUR NOS AINES	30
PEUT-ON S'INSPIRER D'AUTRES MODELES POUR ENDIGUER LE DECLIN DEMOGRAPHIQUE ?	34
LES MODELES EN EUROPE DE L'OUEST : QUELS RESULTATS ?	34
EUROPE DE L'OUEST ET ETATS-UNIS : L'IMMIGRATION COMME SEUL REMEDE	34
L'EXEMPLE ISRAELIEN	35
PEUT-ON S'INSPIRER DE L'EUROPE DE L'EST ?	37
10 PROPOSITIONS POUR RELANCER LA NATALITE FRANCAISE	40
Facteurs explicatifs de la baisse de la natalité	40
FACTEURS DEMOGRAPHIQUES	40
FACTEURS PSYCHOLOGIQUES	41

FACTEURS ECONOMIQUES	42
10 PROPOSITIONS POUR RELANCER LA NATALITE FRANCAISE	44
VOLET 1 : FACTEURS DEMOGRAPHIQUES	44
VOLET 2 : FACTEURS PSYCHOLOGIQUES.....	46
VOLET 2 : FACTEURS ECONOMIQUES	48
CONCLUSION	51

UN BOULEVERSEMENT DEMOGRAPHIQUE AU XXIEME SIECLE

ETAT DES LIEUX DES EQUILIBRES MONDIAUX DEMOGRAPHIQUES

Avec plus de 7 milliards d'êtres humains, l'humanité n'a jamais été aussi nombreuse qu'en ce début de XXIème siècle. Seulement, les dernières projections des Nations Unies publiées en 2022 montrent **que la population mondiale devrait augmenter tout au long du XXIème siècle pour s'établir à 10,3 milliards d'habitants à l'horizon 2100** avant de commencer à décliner.

Toutes les zones géographiques ne contribueront pas de manière égale à l'accroissement de la population mondiale. En effet, les dynamiques démographiques dépendent de la transition démographique décrite par l'Institut national d'études démographiques (INED), comme « **le passage d'un régime traditionnel où la fécondité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près, à un régime où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également** ».

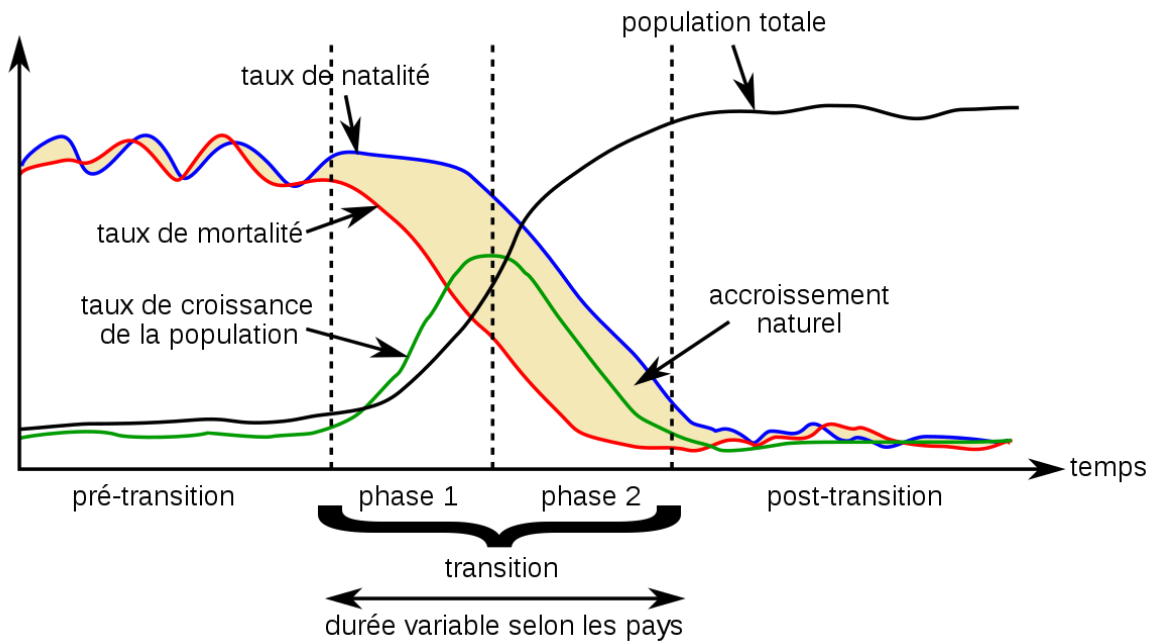


Figure 1 : Schéma de la transition démographique, INED¹

Or, **tous les pays du monde ne sont pas au même stade de leur transition démographique** pour des raisons historiques. Ainsi, l'Occident a déjà achevé sa transition démographique depuis plusieurs décennies. De plus, des pays moteurs en termes de démographie comme **la Chine voit leur solde naturel diminuer de manière inexorable** à tel point que son voisin, **l'Inde, est devenue la première puissance démographique mondiale**. Pour autant, la démographie de demain est essentiellement portée par les pays africains qui sont en pleine transition démographique.

L'EUROPE

L'Europe s'apprête à vivre un hiver démographique très inquiétant. La population européenne aujourd'hui autour de 500 millions d'habitants devraient légèrement décroître d'ici 2100 pour s'établir à près de 450 millions de personnes. Cela s'explique par un ralentissement de la natalité depuis plusieurs décennies, notamment en Allemagne, Italie, Espagne ou encore dans de nombreux pays d'Europe centrale et de l'est. Il est cependant

¹ INED, [La transition démographique](#), 2023.

à noter la résilience des pays du nord de l'Europe comme la Norvège, la Suède et le Danemark, tout comme les îles britanniques.

Avec ses 67 millions d'habitants, **la population française devrait diminuer pour stagner autour de 61 millions de personnes selon l'ONU.**

Pays	Population en 2021 (en millions d'habitants)	Estimation en 2100 (en millions d'habitants)
Royaume-Uni	67	70
Norvège	5,4	6,2
Suède	10,4	13
Finlande	5,5	5
Russie	143,4	112
Espagne	47,4	31
Italie	59	37
France	67,7	61
Allemagne	83,2	69
Pologne	37,75	23
Hongrie	9,7	6,9
Grèce	10,6	7

ASIE-OCEANIE

Les évolutions démographiques en Asie sont contrastées selon la zone géographique.

Au Moyen-Orient et en Asie centrale, les populations devraient continuer à croître, avec des pics en Afghanistan ou encore au Pakistan. Dans une moindre proportion, l'Inde et toute la région du sous-continent indien. En Asie du Sud-Est, les populations devraient continuer de progresser pour commencer à achever leur transition démographique à partir des années 2030.

En revanche, l'Asie de l'Est, notamment **la Chine et le Japon, connaissent actuellement la fin de leur transition démographique et vont voir leur population baisser de + de 30% d'ici la fin du siècle.** Le Japon est d'ailleurs le pays qui compte la plus grande part de personnes âgées de + de 65 ans

au monde (28% en 2018). **En 2021, le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) du pays était négatif de 620 000 personnes.** A titre de comparaison, c'est comme si une ville comme Lyon disparaissait chaque année.

Pays	Population en 2021 (en millions d'habitants)	Estimation en 2100 (en millions d'habitants)
Syrie	21,3	43
Irak	43,5	112
Iran	87,9	80
Arabie Saoudite	35,95	50
Pakistan	231,4	487
Inde	1408	1530
Philippines	113,9	180
Indonésie	273,8	297
Australie	25,7	38
Chine	1412	767
Japon	125,7	74

AFRIQUE

Le continent africain est celui qui devrait croître le plus au niveau démographique, surtout en Afrique subsaharienne. Il s'agit de l'un des plus grands défis qui attendent la communauté internationale. En effet, **cette explosion démographique devrait conduire l'Afrique à voir sa population doubler d'ici 2050 pour passer de 1 milliard d'habitants à près de 2 milliards d'habitants.** Ainsi, **alors qu'en 1900 il y avait 4 Européens pour 1 Africain, en 2050, il pourrait y avoir 4 Africains pour 1 Européen.** La communauté internationale doit s'attendre à des bouleversements de grande ampleur avec des déplacements anarchiques de populations qui entraîneraient des crises politiques et des conflits.

D'ici à 2025, la population mondiale aura atteint 8,1 milliards de personnes et 17 des 20 villes à la plus forte croissance se trouvent sur le continent africain. Enfin, selon l'Institut national d'études démographique, cela conduira à des mutations profondes sur la composition démographique de

la population africaine avec une population jeune qui devrait représenter plus de 50% à 66% de la population africaine. En effet, la part de la population âgée de moins de 15 ans représente presque la moitié de la population au Niger, environ 59%, cette proportion atteint 48% au Tchad, 47% au Congo, Mali et Somalie et 46% au Burundi. Cette “surreprésentation” de la jeunesse dans la population de ces pays annoncent de nombreux défis en termes d’éducation, d’emploi et d’urbanisme.

Pays	Population en 2021 (en millions d'habitants)	Estimation en 2100 (en millions d'habitants)
Maroc	37	44
Algérie	44,18	68
Egypte	109,3	205
Nigéria	213,4	546
Mali	21,9	87
Soudan	45,66	142
Ethiopie	120,3	324
Côte d'Ivoire	27,48	89
R.D.C.	95,89	432
Tanzanie	63,59	245
Madagascar	28,92	83
Afrique du Sud	59,39	75

AMERIQUE

S’agissant de l’Amérique du Nord et de l’Amérique Centrale, leur population devraient globalement croître, à l’exception du Mexique. Ce dernier reste un pays jeune dont la moitié de sa population a moins de 29 ans, mais il commence déjà à vieillir. Selon l’Inegi, la proportion d’adultes pour 100 enfants et jeunes est passée de 16 à 48% entre 1990 et 2020.

Les Etats-Unis apparaissent comme l’exception du monde occidental.

Avec une population jeune et un dynamisme démographique liée à l’arrivée de migrants à partir de 1965, la croissance démographique américaine a été prolongée après les Trente Glorieuses et le baby-boom.

Enfin, les estimations concernant l'Amérique du Sud sont plus contrastées avec une baisse de la démographie au Brésil, en Colombie et au Chili, contrairement à l'Argentine, le Pérou, l'Equateur ou encore le Venezuela.

Pays	Population en 2021 (en millions d'habitants)	Estimation en 2100 (en millions d'habitants)
Canada	38,25	54
Etats-Unis	331,9	394
Mexique	126,7	116
Colombie	51,52	46
Venezuela	28,2	35
Brésil	214,3	185
Pérou	33,72	42
Argentine	45,81	48

LES ENJEUX D'UN TEL RENVERSEMENT DES EQUILIBRES

CONSEQUENCE N°1 : VERS UN CHANGEMENT DES RAPPORTS DE FORCE AU SEIN DES PAYS DU SUD

Le facteur démographique comme facteur de puissance : vers un changement des rapports de force mondiaux ?

La **démographie est un facteur de puissance militaire**. Selon le théoricien réaliste Hans Morgenthau, "il reste vrai qu'aucun pays ne peut rester ou devenir une puissance de premier rang s'il ne fait pas partie des nations les plus peuplées de la terre". Par ces mots, il met en exergue l'importance du **facteur démographique pour un pays dans sa quête de développement et de puissance**. L'explosion démographique en particulier en Afrique peut jouer un rôle majeur dans le développement du continent et changer en profondeur les rapports de force entre les nations. Pour cause, la croissance démographique exponentielle en Chine a permis à l'Empire du Milieu de se développer d'une façon vertigineuse en l'espace d'un demi-siècle au point de devenir première puissance mondiale économique et commerciale (en PIB par PPA) et de concurrencer Washington dans de nombreux domaines

que ce soit militaire ou diplomatique. **Cette ascension fulgurante de la Chine sur la scène mondiale internationale a pu être permise en partie grâce à son poids démographique. L'économie chinoise a fait de sa population toujours plus nombreuse, un avantage comparatif.** Sa dotation en capital humain, a été la source de son développement économique en attirant les entreprises du monde entier en devenant l'atelier du monde. Pour autant, il convient de s'interroger sur les perspectives de développement qu'offre cette explosion démographique au continent africain.

Toutefois, il semble difficile de calquer la trajectoire de la Chine au continent africain. Pour concrétiser son développement, l'Afrique doit réussir à atteindre une stabilité politique et des régimes et institutions politiques forts pour mettre en place des politiques publiques sur le long terme, permettant ainsi un ruissellement des retombées économiques lié au développement sur toutes les strates de la société. A cet égard, la prouesse en matière de développement de Pékin n'a été rendue possible que par l'instauration d'un régime politique fort et de politiques publiques sur le long terme à travers la planification quinquennale. Par cela, la Chine a su d'une manière remarquable conduire son développement économique et faire bénéficier sa population des retombées économiques de ce développement ce qui se traduit par une baisse de la part de la population vivant dans l'extrême pauvreté. L'essor économique chinois a permis à 400 millions de personnes de sortir de l'extrême pauvreté ce qui a contribué à la réduction de la pauvreté dans le monde. Cette stabilité politique et l'instauration d'un Etat fort et légitime semble faire cruellement défaut dans nombre de pays africains.

Toutefois, **le dividende démographique attendu pour l'Afrique de manière globale reste à relativiser**, pour deux raisons. Premièrement, l'Afrique devra tout de même fournir des emplois à 450 millions de nouveaux actifs d'ici à 15 ans. Les statistiques suggèrent qu'elle n'arrivera à en créer que 100 millions. Le taux de chômage est endémique, notamment pour les jeunes situé à environ 20% en moyenne selon les chiffres de l'Organisation

internationale du Travail (OIT). Selon l'OIT, entre 2000 et 2008, quelque 73 millions d'emplois ont été créés en Afrique, mais seulement 13 millions pour les 15-24 ans. Les jeunes sont en situation de sous-emploi permanent dans le secteur informel, où la productivité et la rémunération sont faibles. Selon les données de la Banque mondiale, le taux de chômage des jeunes, dans les pays dits "à revenu intermédiaire" tels que l'Afrique du sud est excessivement haut. En effet, 54,6% des jeunes en Afrique du Sud sont frappés par le chômage. La croissance économique des pays africains est inégalitaire et peu créatrice d'emplois. Résultat, selon les experts de l'unité pauvreté de la Banque Mondiale, **« le taux de pauvreté devrait se maintenir à deux chiffres d'ici 2030, faute de véritable changement de politique ».**

Secondement, les pays africains doivent faire des progrès éducatifs. Avec 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans, l'Afrique dispose de la population la plus jeune au monde mais l'accès à l'éducation reste très fragile. En 2011, seulement 63 % des filles et 71 % des garçons ont fini le primaire. Même les jeunes qui ont achevé leurs études ne sont pas suffisamment équipés pour la vie active et occupent des emplois vulnérables. Ainsi, l'explosion démographique pourrait constituer une nouvelle malédiction pour un continent africain, déjà en difficulté : **l'Afrique semble donc l'exception à l'idée d'une corrélation entre démographie et puissance.**

A ce titre, certains exemples africains sont intéressants à étudier, notamment les grandes puissances démographiques comme le Nigéria (213 millions d'habitants) ou l'Ethiopie (120 millions d'habitants).

Tout d'abord, le Nigeria offre un cas intéressant à étudier étant futur troisième pays le plus peuplé de la planète derrière l'Inde et la Chine et juste devant les Etats Unis avec une population estimée à plus de 400 millions de personnes à l'horizon 2050, soit quasiment l'équivalent de la population européenne. Son poids démographique risque de faire basculer les équilibres géopolitiques sur le continent. Pour cause, l'explosion démographique du Nigeria lui donne de nombreux atouts pour faire valoir ses intérêts nationaux sur la scène africaine et internationale, puisqu'elle est

déjà première puissance économique du continent devant Le Caire et Pretoria. Elle représentera près de 25% de la population africaine et sa croissance démographique ouvre au pays la voie de tous les possibles. Il deviendra à moyen et long terme, un vivier important en termes de main-d'œuvre industrielle à l'image Pékin. En dehors de l'importance de son facteur humain, la population nigériane peut constituer un nouveau marché de consommateurs intéressant pour les entreprises occidentales, et de manière globale pour l'économie du pays en elle-même. C'est pourquoi, le Nigéria cherche à booster son économie. Il a été la première destination des investissements étrangers directs sur la période 2007-2013 et ce en raison d'une croissance soutenue et d'une faible dette extérieure, malgré une forte inflation, rendant l'économie nigériane peu vulnérable aux crises financières globales.

Ensuite, **l’Ethiopie, 2e pays le plus peuplé du continent, fait également de sa population un facteur de puissance.** Le pays attire les délocalisations, notamment chinoises. En effet, 279 entreprises chinoises qui se sont installées selon les chiffres de la Commission éthiopienne de l'investissement. Ce pays est à l'avant-poste des délocalisations occidentales et asiatiques et pour cause, dès 2010, le premier ministre éthiopien a misé sur cette opportunité qu'offrait ces délocalisations en les soutenant au travers d'un plan de croissance et de transformation intitulé “ **Growth and Transformation Plan**” qui prévoit la création d'un total de 2 millions d'emplois dans le secteur manufacturier d'ici 2025 selon les mots du directeur de la commission éthiopienne de l'investissement, Belachew Mekuria. **Du fait de son développement économique, l’Ethiopie est devenu un acteur reconnu sur la scène internationale,** notamment par son accueil du siège de l'Union africaine. Adi Abeba reçoit les visites fréquentes de dirigeants occidentaux, arabes, asiatiques. Ce qui a permis la mise en place d'un dialogue politique renforcé avec l'Union européenne, poursuite d'un partenariat étroit avec la Chine.

CONSEQUENCE N°2 : LA DEMOGRAPHIE COMME UNE ARME CONTRE LES IDENTITES NATIONALES ?

La démographie peut également être utilisée comme une arme redoutable au sein d'un même Etat. Le XXème siècle donne de nombreux exemples tristes de transformation d'identités et de nations à la suite de bouleversements démographiques (Chine, Inde, Russie, Turquie, Rwanda, etc.). Cela **peut se traduire soit par un contrôle de la natalité et des déplacements forcés de population** afin d'asseoir la supériorité d'une identité sur une autre par le nombre.

A cet égard, **la Chine des Han mène une politique féroce de contrôle de la minorité tibétaine ou ouïghoure.** Les Ouïghours sont une minorité musulmane d'environ 12 millions d'individus vivant dans le Xinjiang, qui est officiellement connu sous le nom de Région autonome Ouïghoure du Xinjiang (XUAR). Ils parlent leur propre langue, proche du turc, et se considèrent comme culturellement et ethniquement proches des nations d'Asie centrale. Ils représentent moins de la moitié de la population du Xinjiang. Avec pour objectif final de faire disparaître cette identité jugée dissidente par le Parti Communiste chinois. Pékin justifie cette politique au nom d'une lutte contre le "terrorisme et le séparatisme". Pour cela, **le parti a mis en place une politique de contrôle de la natalité de cette minorité qui se traduit par une stérilisation forcée des femmes ouïghoures.** Cela a eu pour résultat une chute de la démographie de 84% dans la région du Xinjiang selon les statistiques démographique de la région. Pour réduire encore plus la population ouïgoure dans cette région, **la Chine conduit une politique de migration massive de chinois Han** (la majorité ethnique de la Chine) afin de diluer la population minoritaire qui s'y trouve. La politique de contrôle de la population n'est pas la seule politique menée par la Chine pour faire disparaître l'identité culturelle ouïgoure, elle mène aussi une politique d'internement massif afin de "rééduquer" les individus aux valeurs chinoises. Cela a conduit certains régimes occidentaux tels que Washington ou bien Paris à qualifier la politique chinoise de génocide. En août 2022, un rapport des Nations Unis dénonce des crimes contre l'humanité perpétrés à l'encontre de cette minorité. De plus, **la partie sibérienne russe attire également Pékin en raison d'un potentiel énergétique peu développé et une démographie au kilomètre carré étant l'une des plus faibles du**

monde avec 1,6 habitant au kilomètre carré. Malgré des relations amicales entre les deux pays, **l'ambassadeur de Chine en Russie a rappelé l'importance de la ville de Vladivostok** pour Pékin dans un tweet du fait de son passé historique chinois : *“L’histoire de Vladivostok (littéralement : souverain de l’Est) remonte à 1860 quand la Russie y a construit un port militaire. Mais la ville s’appelait Haishenwai en tant que territoire chinois, avant que la Russie ne l’annexe par le biais d’un traité inéquitable avec Pékin.”* Ce lien historique avec la ville russe de Vladivostok est l’une des raisons pour laquelle la Chine s’emploie activement à tisser des partenariats économiques et commerciaux spécifiques à celle-ci. En effet, dès 1990 les échanges commerciaux bilatéraux privés dans cette région de l’Extrême orient ont explosé avec une arrivée massive de chinois. Selon la presse, **environ 200 000 chinois travailleraient dans la région dont près de la moitié seraient des petits commerçants.** Avec la guerre en Ukraine, la Chine a su tirer profit d’une certaine vulnérabilité économique de Moscou, **en signant avec le régime russe, un accord en mai 2023, permettant la création d’un port franc à Vladivostok, exempté de droit douanes.** Dès lors, les provinces du nord-est chinois (Heilongjiang, Jilin, Liaoning) pourront utiliser la voie maritime avec Vladivostok ce qui leur permet d’économiser un millier de kilomètres en termes de distance parcourue jusqu’au port de Dalian. Ainsi, **la Chine utilise la démographie comme un moyen de faire disparaître une certaine identité ou bien de s’affirmer dans une région à haute valeur historique à l’image de Vladivostok.**

Le cas d’Israël avec la Palestine est aussi une situation à prendre en compte afin de comprendre la manière **dont la démographie est un enjeu vital pour la survie d’une nation.** A la différence de Pékin, Tel Aviv ne mène pas une politique de contrôle de la natalité palestinienne mais elle mène une politique de colonisation des territoires palestiniens ainsi qu’une expulsion des populations se trouvant sur ses territoires. Depuis l’échec des accords de Charm el Cheik en Egypte en 1999 prévoyant un retrait limité des colonies israéliennes en Cisjordanie, la question de l’expansion de colonies juives dans les territoires palestiniens a été reléguée au second plan. L’arrivée en 2009 de Netanyahu au poste de premier ministre israélien a relancé

l'implantation des colonies. Pour autant, selon un sondage publié par le Jérusalem post en juin de la même année et mené par l'Institut des études sur la Sécurité nationale de Tel-Aviv, 75 % des Israéliens juifs sont pour l'évacuation des avant-postes illégaux de Cisjordanie. 58 % des Israéliens juifs soutiendraient aussi l'expansion des colonies en Cisjordanie. Et 42 % sont contre toute nouvelle construction dans les colonies. Selon le même sondage, le nombre d'Israéliens juifs pour la création d'un État palestinien a progressivement décliné de 2006 à 2009, de 60 % à 53 %. Seulement, la colonisation des territoires palestiniens entraîne des bouleversements démographiques au sein d'Israël en lien avec la démographie. **Alors que le pays est une démocratie, la présence toujours plus nombreuse d'Arabes israéliens peut menacer l'équilibre démocratique israélien.**

En effet, il s'est développé **une peur au sein de l'Etat hébreu de voir une population non juive plus importante sur son sol.** C'est pourquoi la démographie représente une thématique fondamentale de la politique israélienne car elle est rattachée à l'identité et à l'existence même du pays. En effet, sur l'ensemble du territoire qui s'étend du Jourdain à la méditerranée, englobant Israël, les Territoires Palestiniens de Cisjordanie et de la Bande de Gaza, **vivent 6,9 millions de Juifs et 6,5 millions d'Arabes.** Selon Sergio Della Pergola, démographe à l'Hebrew University de Jérusalem, ce fossé sera probablement comblé d'ici 15 à 20 ans : « Il faudra choisir entre un territoire plus vaste mais avec moins d'identité juive et une identité juive plus affirmée sur un territoire plus restreint ». Fin mars 2022, le vice-commandant de l'Administration civile, Haim Mendes, a affirmé devant le Comité des Affaires étrangères et de la Défense du Parlement israélien (Knesset) que la population arabe palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza avoisinait les 5 millions, excluant les 1,8 millions d'Arabes vivant en Israël et les quelques milliers autres à Jérusalem-Est. Le haut gradé de l'armée israélienne citait des chiffres récoltés auprès du Bureau central des statistiques palestinien. Pour autant, cette protestation des députés illustre bien l'importance que représente la démographie pour l'Etat hébreux à savoir de maintenir une supériorité d'hébreux juifs par rapport aux arabes israéliens. Pour cause, la hausse de la natalité d'arabes israéliens

est fortement soutenue par le Hamas, afin de bousculer les équilibres en place et parvenir in fine à une majorité arabe musulmane à la Knesset. Ainsi, la démographie peut être utilisée comme un outil au service de la puissance de certains Etats afin de faire diminuer l'influence de certaines identités voire avec une volonté à terme de les faire disparaître complètement. La démographie peut également menacer l'existence même d'un Etat si sa population change trop brusquement.

CONSEQUENCE N°3 : VERS UN CLASH DES CIVILISATIONS POUR CAUSE DEMOGRAPHIQUE ?

Le **clash des civilisations théorisé par Samuel Huntington** en réponse à la théorie de Fukuyama sur la fin de l'Histoire semble prendre toute sa pertinence à l'heure actuelle. L'explosion démographique de l'Afrique entraînera inexorablement des flux migratoires vers le continent européen. **Les raisons de cette immigration sont diverses même si la principale est une raison économique.** La cause de cette immigration économique est l'absence de perspectives professionnelles que peuvent fournir les pays africains déjà à l'heure actuelle et qui risque de s'aggraver par la suite.

La théorie du clash des civilisations énoncée par Huntington découpe le monde en 8 civilisations : occidentale, slave-orthodoxe, islamique, africaine, hindoue, confucéenne, japonaise et latino-américaine. Une civilisation est, selon Huntington, « le mode le plus élevé de regroupement et le niveau le plus haut d'identité culturelle dont les humains ont besoin pour se distinguer ». Pour lui, **la civilisation se définit par des éléments objectifs, comme la langue, l'histoire, la religion, ainsi que par des éléments subjectifs d'auto-identification.** L'idée principale de cette théorie même si celle-ci est sujette à débat est **que la coexistence entre les civilisations n'est pas possible et que leur existence sur un même espace géographique serait une source de tensions**, chaque civilisation luttant pour sa survie, ce qui soulève des questions sécuritaires entre lorsque deux civilisations se retrouvent sur un même espace géographique. L'intensification des flux migratoires en provenance du Maghreb et d'Afrique subsaharienne pose question pour la France que pour l'Europe. En effet, selon des sondages

de l'Ipsos et de l'Ifop paru en 2020, **78% souhaitent une immigration choisie et non subie, et 55% sont favorables à la suppression du regroupement familial.** Cette réticence de la population française à une immigration incontrôlée répond à une inquiétude en matière de sécurité et ce à juste titre puisque **la Préfecture de police de Paris rapporte que “la part des ressortissants étranger dans la délinquance commise à Paris s’élève à 48% pour les premiers mois de l’année “** La statistique établie pour “toutes infractions confondues”. Ainsi, **il existe une corrélation statistique positive entre une immigration non contrôlée et l’augmentation de l’insécurité dans le pays.**

Ainsi, l'explosion démographique du continent africain a des conséquences migratoires importantes civilisationnelles et sécuritaires.

AU-DELA DES CONSEQUENCES POUR LE MONDE, DES CONSEQUENCES SUR L'AFRIQUE

CONSEQUENCE N°1 : VERS UN OURAGAN DE FAMINES EN AFRIQUE ?

La pandémie de Covid 19 et de la guerre en Ukraine ont acté le retour de l'alimentaire dans le giron diplomatique comme une arme de puissance. Ainsi, l'insécurité alimentaire mondiale a progressé et cela, à contre-courant des objectifs du Millénaire, adoptés par les Nations Unies au début du siècle. La lutte contre la faim et assurer la sécurité alimentaire pour tous en favorisant une agriculture durable constituent en effet le second objectif du Millénaire pour autant force est de constater que l'atteinte de cet objectif semble aujourd'hui s'éloigner.

Sous l'effet des conflits, des chocs économiques et des catastrophes climatiques, l'insécurité alimentaire s'est encore aggravée dans le monde en 2022, **258 millions de personnes ayant eu besoin d'une aide alimentaire d'urgence contre 193 millions l'an passé**, ont alerté plusieurs agences de l'ONU. Selon les chiffres issus du rapport global de 2021, dirigé par l'ONU ses agences spécialisés telles que l'organisation pour l'alimentation et

l'agriculture, en Afrique centrale et méridionale, **parmi les 13 nations examinées dans l'étude, 11 sont identifiées comme étant confrontées à des crises alimentaires de grande envergure.** Pour “mesurer” le niveau d'insécurité alimentaire, les instances internationales ont établi des niveaux d'alerte sur l'insécurité alimentaire – appelé IPC (Integrated Food Security Phase Classification) – des populations allant de 1 à 5. Plus les niveaux sont hauts, plus l'insécurité alimentaire est alarmante. **L'IPC est un ensemble d'outils d'analyse et de processus permettant d'analyser et de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire suivant des normes scientifiques internationales.** Dans cette zone géographique, **près de 40.2 millions d'individus ont été en proie à des situations d'insécurité alimentaire notées au niveau IPC 3 ou supérieur.** Une part significative de ces personnes résidaient en République démocratique du Congo, où environ 30% de la population était considérée en état d'insécurité alimentaire grave. Par ailleurs, le Lesotho, le Zimbabwe, la République centrafricaine, le Malawi, le Mozambique, la Zambie et Madagascar font aussi face à une insécurité alimentaire marquée. En 2020, environ 2.5 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans dans cette région étaient touchés par l'émaciation, tandis que plus de 18.5 millions d'enfants étaient en retard de croissance.

Ce constat risque de s'aggraver davantage avec l'explosion démographique auquel sera confronté le continent africain dans les décennies à venir, c'est pourquoi la gestion de la ressource alimentaire constitue un défi majeur pour le continent. **La question des rendements issus de l'agriculture et de sa viabilité sur le long terme sont également à prendre en compte** dans un contexte de réchauffement climatique dont les impacts sont négatifs pour les récoltes (incendies, intempéries, sécheresses, etc.). Il est important de noter que le secteur agricole emploie entre 65 et 70 % de la main-d'œuvre africaine et représente généralement 30 à 40 % du produit intérieur brut selon les données de la Banque Africaine pour le développement. En dépit des incertitudes liées aux données climatiques, les rapports mettent en évidence plusieurs points cruciaux : l'impact potentiellement négatif du changement climatique sur l'agriculture africaine est une réalité omniprésente. **Les régions à travers**

l'Afrique risquent de subir des conséquences défavorables, et une diminution de 10 à 20 % des rendements agricoles d'ici 2050 est anticipée dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, en raison des tendances de réchauffement. Ce phénomène affecterait différents types de cultures. Le rendement moyen du blé, par exemple, pourrait régresser de 17 % d'ici le milieu du siècle, tandis que les rendements du maïs, du sorgho et du millet pourraient subir des diminutions respectives de 5 %, 15 % et 10 % selon la revue scientifique environnemental *Research letter*.

Le contexte économique géopolitique actuel constitue un accélérateur à l'insécurité alimentaire africaine. En effet, le conflit en Ukraine a engendré une inflation de 8,8 % sur l'année 2022 selon les données du FMI. Les denrées alimentaires de base que sont les céréales ont vu leur prix flamber avec une hausse de 23% sur la même année en raison de ce conflit car les deux pays que sont la Russie et l'Ukraine sont des puissances agricoles de premier rang. **Plusieurs pays africains importent plus de 50% de leur consommation de blé de Russie et/ou d'Ukraine comme l'Egypte, l'Ethiopie, le Soudan ou encore la RDC.** A cela, il faut noter que la Russie est le premier pays exportateur d'engrais au monde et que les sanctions occidentales adoptées depuis le début du conflit s'appliquent aux engrais ce qui entrave leur exportation ce qui peut avoir des répercussions négatives sur les rendements agricoles de nombre de pays. Enfin, **le spectre d'une crise alimentaire mondiale peut resurgir en raison de la non reconduction de l'accord céréalier en mer noire et ce malgré les promesses de Moscou lors du sommet Russie-Afrique de juillet 2023 de fournir gratuitement 50 000 tonnes de céréales** au Burkina Faso, au Zimbabwe, au Mali, à la Somalie, à la République centrafricaine et à l'Érythrée.

À l'horizon 2050, l'Afrique aura besoin, selon les experts du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), de **500 millions d'hectares supplémentaires pour faire face à la demande alimentaire, qui aura crû de plus de 160 %, dû à l'explosion démographique.** Si rien n'est fait, ce besoin sera satisfait, mais

au prix de la destruction de l'environnement, de la déforestation notamment. A cet égard, **les pratiques agricoles en Afrique soulèvent déjà d'importants soucis en raison de la variabilité de l'approvisionnement en eau, de la détérioration des sols et des épisodes récurrents de sécheresse**. Il est incontestable que des transformations substantielles devront être entreprises dans le domaine agricole pour satisfaire de manière durable les besoins à venir.

Ainsi, **assurer la sécurité alimentaire en Afrique représente un défi majeur pour le continent**. Le modèle agricole africain se doit de s'adapter aux changements climatiques afin d'inscrire son modèle de dans un cadre durable, faute de quoi, il ne pourra répondre aux besoins alimentaires de la population actuelle et à venir. A cet impératif de développer un modèle agricole s'ajoute la nécessité également de favoriser un modèle de développement durable fondé sur une pleine exploitation du potentiel énergétique africain en matière d'énergies renouvelables.

CONSEQUENCE N°2 : QUELLE ENERGIE POUR SOUTENIR LA DEMOGRAPHIE AFRICAINE ?

Avec 2 milliards d'habitants en 2050, l'Afrique aura besoin d'énergie. L'électrification du continent africain est un enjeu pour éclairer l'Afrique avec encore 42% de personnes non-couvertes. Pour autant, **l'empreinte carbone d'une personne africaine est aujourd'hui minime elle est de 2,6TCO2/hab bien en dessous de la moyenne mondiale s'élevant aux alentours de 4TCO2/hab**. Il faudra dans les décennies à venir, aider l'Afrique se développer afin d'assurer à une population toujours plus nombreuses des conditions économiques favorables, condition *sine qua non* d'un tarissement des flux migratoires. En effet, si les conditions économiques et politiques sont présentes, les raisons économiques qui poussent aujourd'hui la majeure partie des migrants vers l'eldorado européen ne seront plus justifiées.

L'Afrique sera le premier continent à devoir se développer sans l'utilisation du charbon à défaut des pays occidentaux et asiatiques. Pour cause, même si l'utilisation de charbon a été la clé de la modernisation des

pays occidentaux et asiatiques, l'Afrique ne peut se permettre de poursuivre dans cette voie là au risque de subir encore plus durement les conséquences du réchauffement climatique. En effet, selon le rapport du GIEC et des agences de l'ONU et de l'Organisation mondiale météorologique, **de vastes régions d'Afrique connaîtront un réchauffement supérieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici les deux dernières décennies de ce siècle**. Ce réchauffement n'est pas sans conséquence sur les facteurs de développement socio-économique du continent et pour cause, il exercera une pression forte sur la ressource hydrique ainsi que dégradera fortement les rendements agricoles ce qui accentuera l'insécurité alimentaire auquel doit faire face le continent. Les villes côtières d'Afrique de l'Ouest seront d'autant plus menacées par l'érosion de leurs littoraux et de la montée des eaux. Ainsi, plus de la moitié des côtes du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo sont en train de s'éroder et « cette situation devrait s'aggraver à l'avenir ». **La migration climatique que cela pourrait entraîner est un enjeu phare pour l'Afrique.**

Face à ces perspectives peu réjouissantes, **le salut du développement africain se retrouve dans l'élaboration de nouveaux mix-énergétiques**. Il pourrait être opportun de favoriser **les énergies renouvelables**. En effet, le continent africain dispose d'un potentiel remarquable en termes de rendement des énergies **renouvelables notamment en termes d'exploitation de l'énergie solaire**. L'exploitation de l'énergie solaire sur le continent est poussée par 5 pays africain : l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Kenya, la Namibie et le Ghana. Vera Songwe, Sous-secrétaire générale des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, déclare que les énergies renouvelables offrent la possibilité de fournir un accès à l'énergie à plus de 70 % des Africains qui n'y ont pas accès actuellement. Pour accélérer les investissements dans les énergies renouvelables, **la Banque Africaine pour le développement à mise en place la FIE (la Facilité pour l'inclusion énergétique)**. La baisse des coûts de production et le soutien politique à l'investissement dans les énergies propres sont deux conditions nécessaires pour favoriser un développement viable du continent. Pour aider le continent à poursuivre

dans cette voie, **l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI) a vu le jour à la suite de la COP21**. Elle vise à accroître la capacité installée du continent en énergies renouvelables, de 10 GW d'ici 2020 et de 300 GW d'ici 2030. **10 milliards de dollars d'ici 2020 ont été promis par des pays du G7 (dont 2 milliards pour la France)**, la Commission européenne et la Suède. L'ambition d'une électrification universelle de l'Afrique est une condition nécessaire à un développement du continent. Tout comme la téléphonie, l'Afrique est le seul continent à avoir adopté directement la téléphonie mobile sans être passé par la téléphonie fixe, **il en sera sûrement de même avec l'électrification et le développement de centrales solaires mobiles, pouvant apporter l'électricité à un village, à défaut d'avoir des fournisseurs d'électricité publics efficaces.**

Autre ressource naturelle qui devient rare, **la gestion de la ressource hydrique est aussi un enjeu majeur pour le continent**. En effet, tout comme l'accès à l'électricité, l'accès à l'eau est une condition indispensable au développement, d'autant plus dans le contexte d'accroissement démographique. **L'or bleu est l'épicentre de nombreuses tensions entre les pays africain notamment autour du barrage Renaissance en Ethiopie**. En construction depuis 2011, Addis Abeba a investi 4 milliards d'euros dans la construction de ce barrage, qui pourrait lors de sa mise en fonction produire 5000 mégawatts d'électricité pour le pays. Pour autant sa construction en amont cristallise les tensions avec Le Caire. En effet, l'Egypte est un pays désertique qui est soumis à un stress hydrique important, phénomène accentué par le réchauffement climatique et qui connaît une croissance exponentielle de sa population sur fond d'une gestion inégalitaire de l'eau. La construction du barrage met donc en péril la survie même de son modèle agricole et menace l'Egypte d'un point de vue alimentaire. Pour cause, la construction du barrage en amont du Nil a des conséquences désastreuses, il réduit de 20 à 30% le débit d'eau pour le pays et menace de rendre 30% des terres agricoles arides. De surcroît, la baisse du débit pourrait affecter le lac Nasser, le réservoir plus en aval, derrière le barrage d'Assouan en Egypte qui produit la majeure partie de l'électricité du

pays. Le manque d'eau sur le fleuve Nil pourrait également avoir un impact délétère sur le commerce maritime.

Ainsi, **l'explosion de la démographie soulève de nombreux enjeux pour surmonter le défi du développement et permettre à une population toujours plus nombreuse d'accéder aux ressources naturelles essentielles à la vie** (alimentation, eau, électricité, etc.).

CONSEQUENCE N°3 : QUELLES RICHESSES POUR SORTIR DE LA PAUVRETE FACE AU BOULEVERSEMENT DEMOGRAPHIQUE ?

L'Afrique doit vaincre la maladie des ressources naturelles pour éviter d'alimenter la crise migratoire pendant tout le XXIème siècle. Le continent africain est l'un des plus richement dotés en ressources minières pour autant, **il est le continent le moins développé et le plus pauvre de la planète.** Cela illustre **la malédiction des ressources aussi connue sous le nom de maladie hollandaise qui ronge le continent africain.**

La maladie des ressources évoque la tendance des nations à l'exploitation des richesses pétrolières ou minières au détriment de l'enrichissement social et économique de leur population. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, le continent possède 54 % des réserves mondiales de platine, 78 % de celles de diamant, 40 % de celles de chrome et 28 % de celles de manganèse. En outre, **19 pays d'Afrique subsaharienne possèdent d'importantes réserves d'hydrocarbures, de pétrole, de gaz, de charbon ou de minéraux.** Toutefois, de nombreuses richesses naturelles restent encore inexplorées. Rien qu'au cours des cinq dernières années, des gisements miniers, pétroliers et gaziers significatifs ont été mis au jour au sein de pays tels que la Guinée, le Kenya, le Mozambique, le Niger, la Tanzanie et l'Ouganda. Cette tendance devrait s'intensifier, étant donné la demande mondiale croissante qui stimule la prospection. On prévoit, par exemple, une augmentation annuelle moyenne de 6 % de la production pétrolière africaine à court terme.

La malédiction des ressources africaines s'explique par trois facteurs.

Le premier est d'ordre politique. Nombre de régimes en place en Afrique sont minés par le clientélisme et la corruption ce qui empêche un ruissellement des retombées économiques tirées de l'exploitation des ressources minières pour les populations locales. Une bonne partie des revenus tirés de ces ressources est transférée à l'étranger de façon licite ou illicite. Par exemple, en 2010, les exportations africaines de pétrole, de gaz et de minerais s'élevaient à 333 milliards de dollars. Mais, selon un rapport conjoint publié par la Banque africaine de développement et une ONG nord-américaine, l'Afrique aurait transféré aux pays riches quelque 1 400 milliards de dollars entre 1980 et 2009, soit un transfert annuel net de 47 milliards par an dans le cadre de flux illicites de capitaux. On voit ainsi que ce qu'on appelle « aide publique au développement » (APD) reçue des pays du Nord et des institutions multilatérales est tout à fait dérisoire en comparaison de cette hémorragie financière. Ainsi les flux illicites et licites de capitaux dépouillent-ils l'Afrique d'immenses richesses et de précieux moyens d'investir dans l'éducation, l'agriculture et la santé – des secteurs essentiels pour le développement du continent.

Le second facteur est facteur d'ordre technique, en effet, les entreprises publiques de ces secteurs ainsi que les gouvernements des pays africains ne disposent pas de la technique nécessaire pour exploiter pleinement le potentiel des gisements présents sur leur sol. Dès lors, les contrats d'exploitation des ressources se font au détriment des gouvernements locaux et au profit des grandes entreprises du secteur. Dans le domaine minier par exemple, évoquant le cas de l'Afrique dans son ensemble, la Commission économique pour l'Afrique montre que les bénéfices nets récoltés par les quarante plus grandes entreprises minières ont augmenté en moyenne de 156 % en 2010, alors que la part des pays n'a progressé que de 60 %, dont l'essentiel est allé à l'Australie et au Canada. Pour les pays africains, les parts ont été nettement moindres du fait des exonérations accordées aux sociétés minières. Dans la même période, les bénéfices nets réalisés par ces quarante sociétés minières étaient de 110 milliards de dollars, équivalant aux recettes d'exportation de l'ensemble des pays les moins avancés (PMA) africains.

Le troisième facteur est la montée des juntes militaires en Afrique avec

le Burkina Faso, le Mali et désormais le Niger tend à aggraver cette malédiction des ressources. L'installation au pouvoir de régime militaire a suscité de vives réactions parmi les gouvernements occidentaux qui se sont pressés à couper leur aide au développement. Dès lors, les juntas cherchent de nouveaux alliés en la présence de la Chine et la Russie. Cette dernière mène une politique de prédation des ressources en Afrique via le groupe Wagner notamment au Mali où le groupe assure la sécurité du dirigeant Assimi Goita en se rémunérant sur l'exploitation de certaines mines d'or dans le pays. La Chine avance également ses pions en Afrique par le piège de la dette. En effet, **selon le Trésor américain : « la Chine est devenue en vingt ans le principal bailleur de l'Afrique subsaharienne, détenant 62,1 % de sa dette externe bilatérale en 2020, contre 3,1 % en 2000 ».** Dans certains pays comme l'Angola ou la Zambie, elle représente même plus de 80 % de cette dette. Pris au piège d'une dette qu'ils ne sauront rembourser, les pays africains permettent à Pékin d'engendrer des succès diplomatiques notamment par la nomination de personnalités chinoises à la tête de certaines agences de l'ONU ou bien de servir sa politique étrangère.

La malédiction des ressources est une donnée importante pour la démographie africaine. En effet, **elle ne permet pas de ruissellement des revenus de la rente aux peuples africains condamnés à la pauvreté,** et donc à terme à alimenter les vagues migratoires.

DANS UN MONDE EN PLEIN BOULEVERSEMENT, LA FRANCE DECLINE

Alors que la démographie est un facteur de puissance, la démographie française décline. Ce déclin démographique pose de nombreuses interrogations qu'elles soient d'ordre économique ou plus largement sociétale. En effet, le vieillissement de la population est une conséquence directe du déclin démographique auquel sont confrontés nombre de pays occidentaux. Dans le cas de Paris, le vieillissement de la population soulève de nombreuses questions telle que le financement de notre système de retraite français sous fond d'une croissance mécaniquement limitée ainsi que la prise en charge de nos aînés et de leur dépendance.

VERS UNE DIMINUTION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ?

Le vieillissement de la population couplé au déclin démographique **entraînera de façon inexorable une asymétrie entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi.** Pour cause, le nombre de naissances depuis les années 1970 a chuté drastiquement. Selon les données de l'INSEE, **le nombre de naissances en 1971 lors du pic de natalité était d'environ 916 000 pour tomber actuellement à 723 000**, ce qui illustre bien le déclin démographique du pays.

Cette chute de la natalité a des répercussions notables sur le marché de l'emploi en France. En effet, la baisse de la natalité entraîne mathématiquement un manque croissant de main d'œuvre (hors solde migratoire). Selon la Direction de l'animation des recherches, des études et des statistiques (Dares) du Ministère du travail, **cela pose une limite mécanique à la croissance.** Selon ses perspectives, elle estime que d'ici à

2030, **sur 730 000 postes à pourvoir en moyenne chaque année, seuls 640 000 pourront être comblés par les jeunes entrant sur le marché du travail dès lors 70.000 postes vacants.** Cette limite posées à la croissance tricolore due à la baisse du capital humain est expliquée par l'économiste Solow. Selon lui, la croissance repose sur deux facteurs, l'un travail et l'autre capital, qui peuvent se compenser. Pour qu'il y ait croissance, il faut soit une augmentation quantitative de l'un des deux facteurs ou bien des deux, ce qu'il va appeler croissance extensive, ou bien une amélioration de la productivité de l'un des deux facteurs ou bien des deux, ce qu'il va appeler croissance intensive. Faute d'une augmentation du facteur travail, **la croissance en France se doit d'être poussée par une amélioration de la productivité or celle-ci ne semble être au rendez-vous.** En effet, selon un rapport d'avril 2023 de l'Observatoire français des conjonctures économiques, **la productivité au travail a baissé de 3,6%. La productivité par tête, c'est-à-dire la richesse produite par l'économie ramenée au nombre de personnes en emploi, a baissé dans les mêmes proportions, de 3,4 %.** Les causes de cette baisse de la productivité française sont en partie dues à l'essor important de l'apprentissage a contribué fortement à ce mouvement, puisque, par nature, les apprentis sont moins productifs que des salariés expérimentés. Selon l'Insee, l'apprentissage explique près de la moitié de la perte de productivité sur la période étudiée. Mais, **il faut aussi citer le chômage partiel, qui concerne encore environ 100 000 salariés en France, selon l'OFCE.** L'arrêt de certaines usines particulièrement énergivores ou celui des centrales nucléaires pèse donc sur la productivité. Même avec la sortie de la crise du Covid et la reprise de l'activité, le tableau de la productivité française risque de toujours s'assombrir. Pour cause, durant la crise sanitaire, **l'Etat a maintenu artificiellement en vie plus de 40 000 entreprises-zombies,** ces dispositifs d'aides ne pouvant être pérennisés sur le long terme cela conduirait à la destruction de plus de 175 000 emplois pour l'année 2023 avec un chômage estimé à 8% selon l'OFCE. L'amélioration du facteur capital et notamment les innovations technologiques et plus spécifiquement les progrès liés à l'intelligence artificielle ne sont pas forcément synonyme d'une meilleure productivité au travail. Pour cause, soit l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la

formation qu'elle peut nécessiter est internalisée par les entreprises ou soit celles-ci recrutent des profils bien spécifiques ce qui réduit et limite l'accès à ce type d'emplois. Enfin, la question de l'accélération de la transition écologique et de la décarbonation des secteurs d'activité fait peser une charge supplémentaire aux entreprises qui ne sont plus forcément incitées à embaucher.

Dès lors, la croissance ne saurait augmenter en l'absence d'une augmentation du facteur humain ou bien de la productivité au travail qui semblent tous deux **se heurter à des problèmes multiples tant d'ordre économique qu'environnemental et ce sur fond d'un déclin démographique venant aggraver une situation peu réjouissante.**

Ainsi, **le déclin démographique met sous pression les potentialités de la croissance économique française**, ce qui soulève de nombreuses interrogations concernant le financement de notre régime de retraite qui repose sur une logique de solidarité horizontale où les personnes actives cotisent pour les retraités. En raison d'un vieillissement de la population et du déclin démographique, la soutenabilité du financement de notre régime de retraite semble menacé.

QUEL AVENIR POUR NOTRE MODELE SOCIAL ?

A l'aune d'un déclin démographique et d'un vieillissement de la population toujours plus important, **la question de la soutenabilité de notre modèle social se pose.**

D'une part, **le vieillissement de notre population a accru les dépenses de santé.** Cela s'explique aisément par le recours aux soins pour les personnes vieillissantes, mais également par la poursuite dans le temps des maladies chroniques (diabète, dialyse, etc.). **Selon la DREES, la demande de soins a été multipliée par 3,5 entre 1950 et aujourd'hui, passant de 2,5% du PIB à près de 9% du PIB.** Dans la poursuite de cette tendance, les perspectives

pour l'année 2024 font état d'une hausse des dépenses de l'Assurance maladie de près de 3,2% après une année de hausse avec +5,4%.

D'autre part, la soutenabilité du financement de notre régime de retraite mérite d'être soulevée. Le rapport entre les actifs et les retraités a été un des arguments de l'exécutif pour conduire la réforme paramétrique des retraites portant l'âge de départ à 64 ans. En 2004, il y avait 26 millions de cotisants pour 13 millions de retraités, soit un rapport de 2 actifs pour 1 retraité. Seulement, en 2022, il y a 27 millions de cotisants pour 17 millions de retraités, soit un rapport de 1,7 actifs pour 1 retraité. **En 2040, selon les prévisions démographiques du COR, il se pourrait qu'il y ait moins de 1,5 actifs pour 1 retraité.**

LE VIRAGE DE LA DEPENDANCE POUR NOS AINES

Au-delà de la question du financement des régimes de retraite pour les pays occidentaux, le vieillissement de la population auxquels sont confrontés ces pays exerce une pression certaine sur leur système de santé. Pour cause, la part des personnes de plus de 60 représente 27,4% de la population française en 2023 selon les chiffres de l'INSEE. Il convient de rappeler que seulement **6 à 7 % des plus de 60 ans souffrent d'une forte ou très forte perte d'autonomie contre 35% à 85 ans.**

La prise en charge des personnes âgées entraîne de fait la question du traitement de la dépendance, un enjeu majeur tant social que sanitaire comme le souligne Alain Villemeur, directeur scientifique de la chair TDTE (transitions démographiques, transitions économiques). Ainsi, **entre 2,7 millions et 3,7 millions de personnes deviendront dépendantes dans les prochaines années,** selon les estimations du rapport Libault, publié en 2019. Selon les estimations réalisées par la chaire TDTE et les prévisions de la CNSA, **la prise en charge de ces aînés dépendants devrait coûter plus de 31 milliards d'euros en 2040,** un montant qui alourdit mécaniquement le coût de la protection sociale lié au vieillissement.

Avec les progrès de la science et de la médecine, l'espérance de vie en France devrait également s'allonger passant de 79,3 ans pour les hommes à 86 ans et de 85,2 ans pour les femmes à 91,1 ans selon l'INSEE, ce qui accentuera le phénomène de vieillissement de la population en l'absence d'un renouveau démographique du pays.

Pour autant, la question de la dépendance de nos aînés ne doit pas apparaître comme un problème économique en soi mais davantage comme une question sociétale, **de quelle manière la collectivité doit traiter cette frange de la société qui est dépendante de la solidarité nationale**. Si statistiquement le traitement de la dépendance de nos aînés et de sa prise en charge peut apparaître bien coûteuse de prime abord et eu égard aux prévisions démographiques qui annoncent un alourdissement de cette facture, la réponse apportée ne doit pas être qu'économique mais aussi d'ordre social.

En 2014, **près de 30 milliards d'euros ont été consacrés à la prise en charge de la dépendance**. Les pouvoirs publics participent à 80% au financement de ces dépenses (santé, aide à la perte d'autonomie et hébergement), le reste est assuré par les ménages. **Le rapport Libault évalue à 9,2 milliards d'euros le besoin de financement supplémentaire par an en 2030**. Pour autant, il existe des pistes possibles afin de traiter au mieux nos aînés sans pour autant grever les dépenses publiques. Il existe d'une part, une certaine réticence des familles à placer leurs aînés dans des Ehpad pour de nombreuses raisons. **La première est le coût financier qui est en moyenne de 2 000 à 5 000 euros mensuels en fonction de la localisation de l'Ehpad**, et malgré des aides de l'Etat, le montant des pensions ne suffit pas à prendre entièrement le coût de placement en Ehpad ce qui laisse un reste à charge pour les familles. La précarité du modèle des Ehpad joue également avec les conséquences que cela implique avec un manque d'effectifs pour les premiers de cordée.

Ce virage de la dépendance est source d'enjeux multiples.

Premièrement, l'aménagement du logement est une conséquence de la perte d'autonomie pour permettre aux personnes en situation de perte de dépendance de pouvoir rester le plus longtemps chez eux. Cela améliore sa qualité de vie. L'aménagement du logement permet également de favoriser le lien social avec le développement de logements intergénérationnels ou de résidences spécifiques. La réussite des expériences de colocation intergénérationnelle entre personnes âgées, étudiants et jeunes travailleurs, telles que celles menées par l'association Digi38 en Isère ou par des initiatives associatives comme UnToit2Génération, démontre la valeur des liens créés. Ces expériences vont bien au-delà de la simple occupation d'un espace physique, car elles impliquent un soutien mutuel, un partage de connaissances, un échange de services et la reconnaissance de l'importance d'une présence attentive et bienveillante. Ces approches permettent aux personnes âgées qui souffrent de solitude de rester plus longtemps chez elles tout en améliorant leur situation financière. Parallèlement, on observe l'émergence de coopératives d'habitants promouvant un vieillissement actif et ouvert aux autres. Des formes d'habitat partagé se développent également, où les individus choisissent de vieillir ensemble ou de favoriser les échanges intergénérationnels grâce à des solutions d'habitat adaptées. Il est important de souligner que ces initiatives ne sont pas récentes, les premières datant des années 1970 à Grenoble. Par ailleurs, les logements foyers demeurent une formule pertinente, à condition d'être modernisée, car ils répondent largement aux attentes et aux besoins des personnes, offrant ainsi une solution économique accessible aux plus modestes. L'investissement dans des logements intergénérationnels ou dans des résidences spécifiques permettraient d'une part soit de créer des économies ou soit d'améliorer la prise en charge de la dépendance et la qualité de notre lien social intergénérationnel.

Deuxièmement, **la prévention joue un rôle central pour éloigner ou éviter l'apparition de situations invalidantes**. Cette approche vise à améliorer la qualité de vie et a également des implications pour les politiques publiques, car elle permet une réaffectation plus judicieuse des ressources. En investissant davantage en amont, on peut réduire considérablement les

dépenses ultérieures. **Le paradigme de la prévention entraîne un changement fondamental dans la façon de concevoir la relation entre l'individu et le monde.** Il s'oppose au principe de précaution qui rejette le risque, l'innovation et la différence. La prévention contribue à transformer le modèle social existant, tandis que la précaution ne fait que le figer dans le temps. **L'expérience des centres de prévention "Bien vieillir",** lancés par Agirc-Arrco depuis les années 1970, démontre l'impact positif d'une politique proactive sur les individus et les dépenses publiques. Ces centres adoptent une approche personnalisée, dépourvue de jugement moral. Le processus comprend une évaluation globale de la santé et du mode de vie de chaque personne, suivie d'un atelier sur mesure axé sur les habitudes alimentaires, l'exercice physique et les modes de vie. Par exemple, ces ateliers aident les participants à améliorer leur équilibre, à gagner en confiance et à renforcer leur musculature, réduisant ainsi les risques de chute. Cette approche intègre également un volet social, en collaboration avec des psychologues, des nutritionnistes et des infirmières. **Le temps consacré à l'écoute et au travail en atelier a permis de modifier les comportements de 45 % des participants et d'améliorer leur mode de vie. Le coût de cette politique de prévention équivaut à celui d'1,5 jour d'hospitalisation pour une génération sur 30 ans.** Cependant, en adoptant une approche préventive avec des dépistages précoces pour éviter une détérioration de l'état de santé et en encourageant des changements de comportement, les économies réalisées pourraient être bien supérieures à 2 jours d'hospitalisation. Il est important de souligner que la reprise d'une activité physique ou une meilleure inclusion sociale, même à un âge avancé, entraîne rapidement une amélioration de l'état physique et mental des individus.

Ainsi en agissant sur ces deux facteurs que sont l'aménagement de l'habitat et le renforcement de la prévention, la prise en charge de la dépendance de nos aînés peut se voir être significativement améliorée sans pour autant engendrer un surcoût faramineux pour les dépenses publiques.

PEUT-ON S'INSPIRER D'AUTRES MODELES POUR ENDIGUER LE DECLIN DEMOGRAPHIQUE ?

LES MODELES EN EUROPE DE L'OUEST : QUELS RESULTATS ?

EUROPE DE L'OUEST ET ETATS-UNIS : L'IMMIGRATION COMME SEUL REMEDE

L'Europe de l'Ouest connaît déjà un vieillissement important de sa population depuis plusieurs décennies. Le baby-boom a fait place au papy-boom et à l'incapacité, voire la réticence, à relancer la natalité. **Aujourd'hui, le taux de fécondité au sein de la zone UE ne s'élève qu'à 1,5 enfant par femme, bien loin des 2,1 nécessaires au renouvellement des générations.** Aucun des pays de la zone n'atteint ce chiffre selon Eurostat en 2020.

La réponse privilégiée par ses dirigeants a été de recourir davantage à l'immigration pour soutenir l'économie grâce à la consommation qu'elle générerait et par les cotisations qu'elle reversait. Cela a permis aux patrons de maintenir des salaires bas dans beaucoup de secteurs grâce à une main d'œuvre malléable, corvéable et renouvelable, et ainsi de maintenir voire d'augmenter leurs marges.

Cette solution a pu avoir des résultats positifs sur le très court terme pour l'économie. Les primo-arrivants n'avaient d'autres choix que de trouver un travail rapidement afin de s'insérer et de survivre au sein de la société française. **Aujourd'hui la donne est toute autre.** Après 40 ans d'une immigration toujours plus importante, à travers notamment le regroupement familial, les étudiants ou le droit d'asile, les nouveaux arrivants ne viennent plus forcément pour trouver un travail. **En France, le taux d'emploi des nationaux s'élève à 66,1% contre 50,6% chez les étrangers hors UE selon une étude de l'INSEE publiée en 2021.** La

constitution de diasporas extra-européenne sur le sol européen, l'attrait d'un système social généreux et d'une illusion quant à la vie en Occident a fait de cette destination un eldorado fantasmé. Cela entraîne de la désillusion voire de la colère, de la violence intracommunautaire et un terrible déracinement pour les uns comme pour les autres. Cela ne permet plus aujourd'hui de continuer la politique migratoire telle quelle et nécessite de reprendre le contrôle.

Côté américain, selon les projections du Bureau du recensement américain (Census Bureau), **la population des Etats-Unis devrait continuer à augmenter pour dépasser les 400 millions d'habitants en 2060**. Toutefois, le rythme d'accroissement pourrait se ralentir considérablement à partir de 2030, lorsque les dernières générations du baby-boom, qui sont nées au début des années 1960, atteindront 65 ans. Leur surreprésentation dans la population totale devrait porter la part des personnes à l'âge de la retraite à 20 %, soit la proportion aujourd'hui observée dans l'Union européenne. **Contrairement aux pays européens, l'immigration a toujours été un phénomène démographique massif aux Etats-Unis.** C'est donc logiquement que les mesures visant à limiter les voies légales comme illégales d'accès aux territoires américains seront décisives quant à son avenir démographique, **surtout dans un pays où l'espérance de vie est de 5 ans inférieurs à la moyenne des pays riches (Financial Times)**. Plus de la moitié des adultes américains aujourd'hui souffrent d'une maladie chronique dont la plupart sont associées à l'obésité, le diabète, l'hypertension et les troubles cardiaques. Entre 2014 et 2022, c'est près de 3 ans d'espérance de vie qui ont été perdus, avec une baisse sur les 6-7 dernières années. La dernière fois que ce fut le cas, il faut remonter à la première guerre mondiale.

L'EXEMPLE ISRAELIEN

Israel est **l'un des pays développés qui enregistre le plus de naissances au monde** (2,9 enfants par femme contre 1,8 chez les Françaises et 1,6 chez les Britanniques). Dans cette partie du monde, l'évolution démographique a des conséquences économiques et géopolitiques. L'Etat hébreux compte 9,5

millions d'habitants dont environ 21% d'arabes (pour la plupart musulmans) et 74% de juifs. Si l'on tient compte des territoires occupés de Gaza et de la Cisjordanie, le ratio tombe à 50%. Yasser Arafat, ex-président de l'autorité palestinienne, décrivait le ventre de femmes comme la meilleure des armes face à l'ennemi israélien. Alors que les démographes annonçaient le dépassement démographique des arabes sur les juifs, Benjamin Nétanyahou avait pris très au sérieux ces prédictions dès 2003. Mais en réalité, **l'écart n'a fait que se resserrer depuis avec une baisse de natalité chez les femmes musulmanes et une augmentation côté juives** et ce malgré la tendance générale qui est à la baisse dans tous les pays de l'OCDE. Aujourd'hui, le taux de natalité chez les juives d'Israël atteint les 3,1 enfants par femme.

Cette évolution à contre-courant s'explique en grande partie par la présence toujours plus importante de juifs ultra-orthodoxes que l'on appelle les haredim. Dans cette communauté, **l'indice de fécondité atteint des sommets : 6,6 enfants par femme, soit 2 fois plus que la moyenne nationale et 3 fois plus que chez les juifs laïcs (2,2 enfants par femme).**

Les haredim ne représentent que 13% des Israéliens mais 19% des enfants de moins de 14 ans et 24% des enfants de moins de 4 ans. D'après l'institut officiel des statistiques et si la tendance continue, **la moitié des enfants israéliens seront des juifs ultra-orthodoxes d'ici à 2065.**

Seulement, l'explication n'est pas uniquement confessionnelle. En effet, la politique nataliste mise en place par le gouvernement a eu des résultats sur le maintien de la natalité des juifs israéliens. Par exemple, l'Etat hébreux finance notamment les traitements contre l'infertilité pour un coût chaque année de 150 millions de dollars pour subventionner les fécondations in vitro. De plus, Israël possède également une banque d'embryons aussi fournie que celle des Etats-Unis. Enfin, la structure familiale demeure un point fort pour l'organisation des parents. Les grands-parents ont tendance à davantage aider les jeunes parents que dans la plupart des autres pays riches. À noter également que seulement 10% des naissances se font hors des liens du

mariage en Israël alors qu'ils sont plus de la moitié en France et au Royaume-Uni.

PEUT-ON S'INSPIRER DE L'EUROPE DE L'EST ?

Plusieurs pays de l'Europe de l'Est mènent des politiques démographiques natalistes afin de pouvoir maintenir le renouvellement de leurs générations. Nous pouvons affirmer que le reste de l'Europe se construit clairement en opposition au modèle de l'Ouest. Paris, Londres ou encore Bruxelles font office de repoussoir pour leurs élites et le développement du tourisme a permis à leurs populations de partager le constat.

Chez eux, le discours identitaire a une prise sur le peuple. Le recours à l'immigration n'est pas encouragé par les pouvoirs publics et les immigrés eux-mêmes souhaitent beaucoup moins s'y installer. **En revanche, la natalité y est bien plus promu.** L'exemple hongrois est à ce titre intéressant. Depuis son arrivée au pouvoir, le premier ministre Viktor Orban a multiplié les mesures très généreuses visant à dynamiser la natalité magyar. Les familles peuvent ainsi bénéficier :

- **d'un congé parental après la naissance** équivalant à 70 % du salaire d'un parent jusqu'aux deux ans de l'enfant (485 euros net maximum),
- de réduction d'impôts, d'allocations familiales (50 euros/enfant maximum),
- d'une aide à l'achat pour un logement,
- de 7 500 euros d'aide pour un véhicule sept places à partir de trois enfants,
- **d'une exonération à vie d'impôts sur le revenu** pour les mères qui ont au moins quatre enfants,
- de la création de 21 000 places supplémentaires en crèche entre 2019 et 2022,
- de l'instauration d'un congé grand-parental.

Cet arsenal de mesures est mis au service d'une vision. En 2018, l'année avait été décrétée « année des familles », ponctuée de spots publicitaires

incitant «à la plus belles des aventures» et conclue par une consultation nationale «sur la défense des familles». Certains politiques érigent la procréation comme obligation nationale. László Kövér, chef de l'Assemblée parlementaire, avait ainsi dit à l'été 2019 « *qu'un bon Hongrois, n'est pas quelqu'un qui parle hongrois mais quelqu'un qui a trois ou quatre enfants et 9 à 16 petits-enfants, tous parlant hongrois et se sentant redevables envers la nation* ». En janvier 2020, le premier ministre a annoncé la gratuité des traitements de fertilité et l'achat de six cliniques spécialisées dans le domaine. Depuis, Budapest a rendu la PMA gratuite et assure la gestion de cliniques spécialisées pour soutenir les 150 000 couples hongrois ayant des difficultés à procréer. **Mais la mesure phare, et peut-être la plus audacieuse de toutes, est l'instauration d'un prêt à taux zéro à usage libre de 30 000 euros si les couples mariés font 3 enfants.** Des conditions doivent néanmoins être remplies : le couple doit être marié, il doit s'agir du premier mariage pour l'un des deux, la femme doit avoir entre 18 et 40 ans et l'un des membres du couple doit avoir payé ses cotisations sociales pendant 180 jours en Hongrie. Surtout, le premier enfant doit naître dans les cinq ans après l'obtention de l'aide. Si aucun enfant n'est né ou si le couple divorce avant cette date limite, ils ont quatre mois pour rembourser le prêt, à moins de fournir un certificat médical justifiant un problème pour procréer. **Coïncidence ou résultat des politiques du gouvernement, plus de 60 000 couples se sont passés la bague au doigt en 2019, soit presque deux fois plus qu'en 2010, année de l'arrivée au pouvoir du Fidesz de Viktor Orbán, et le taux de fécondité est passé de 1,2 à 1,56 enfant par femme de 2010 à 2020.** Cela reste encore très insuffisant pour relancer la démographie du pays.

La Serbie a également fait le choix du coup de pouce financier pour tenter de relancer sa natalité. Le 1er janvier 2022, la prime à la naissance pour le premier enfant est passée de 100 000 à 300 000 dinars serbes (2500€) et l'aide pour les 2ème et 3ème enfants a aussi été augmentée annonce le quotidien Danas. Des aides allant de 10 000 à 20 000 euros pour l'achat d'un logement ont aussi été annoncées par le gouvernement. De

plus, les étudiants qui deviendront parents pendant leurs études pourraient se voir aménager leur scolarité.

Alors que la Russie pourrait passer de 144 millions à 132 millions d'habitants d'ici à 2040, **Vladimir Poutine est passée à l'offensive sur le front de la natalité.** L'an dernier, il a réhabilité le prix « Mère héroïne » qui avait été créé en 1944 par Staline, raconte The Times. Les mères de 10 enfants pourront recevoir la somme d'1 million de roubles (17 000 euros) au premier anniversaire de leur 10ème enfant (à condition que les 9 autres soient encore en vie). Le président russe a également augmenté la prime de l'ordre Parental Glory, créé en 2008 : les familles ayant 7 enfants ou plus toucheront 700 000 roubles (11 600€).

10 PROPOSITIONS POUR RELANCER LA NATALITE FRANCAISE

FACTEURS EXPLICATIFS DE LA BAISSSE DE LA NATALITE

« Il manquerait 40.000 à 50.000 naissances par an pour assurer le renouvellement des générations », a estimé récemment le Haut-Commissaire au Plan, François Bayrou. Le constat est sans équivoque, la démographie française est en déclin. Avant d'y apporter des pistes de solution, **il convient d'identifier et comprendre les facteurs qui ont conduit au déclin de la natalité française.**

A l'heure actuelle, l'Union européenne ne représente que 3% des naissances mondiales. Si l'on s'attarde un peu plus sur le cas de Paris, qui a toujours été dans le peloton de tête des pays européens en termes de natalité, celle-ci ne fait que baisser. En effet, **l'indicateur conjoncturel de natalité était de 2 en 2015 pour descendre à 1,83 en 2021, loin des 2,1 nécessaire à la stabilisation d'une population hors flux migratoire. Il manque alors 15% de naissances nécessaires afin de maintenir la population.**

Les facteurs explicatifs sont d'ordre démographique (n°1), psychologique (n°2), économique (n°3) et de choix politiques de société (n°4).

FACTEURS DEMOGRAPHIQUES

Depuis le milieu des années 90, **l'Insee observe tout d'abord une diminution du nombre de femmes relevant des âges où la fertilité est la plus grande, c'est-à-dire de 20 à 40 ans.** Cette classe d'âge regroupait, en 2018, **8,4 millions de femmes contre 9,1 millions en 1998.** Cela s'explique par un décalage mécanique de la pyramide des âges après que les baby-

boomers sont sortis de l'âge de 40 ans. Il convient donc de recréer une nouvelle génération nombreuse.

Par ailleurs, toujours d'après les statistiques de l'Insee, **on devient mère en moyenne à 30,6 ans contre 29,8 il y a dix ans**. Cela est la résultante d'une entrée plus tardive sur le marché du travail en lien avec l'allongement de la durée des études.

La politique d'une immigration tous azimuts comme moyen de pallier le déclin démographique français a été une erreur stratégique. De surcroît cette hypothèse que l'immigration puisse résorber le problème de natalité en France est bien illusoire. D'une part, **l'immigration devrait être massive et durable car le problème de natalité est profond**. Seulement, cela engendrerait des problèmes d'intégration et de cohésion sociale. Il va sans dire que, sous couvert d'une politique migratoire d'intégration, voulue par la gauche érigée comme seul palliatif commode à la dénatalité française, se cache en réalité une immigration incontrôlée qui fragmenterait davantage le pays. Et d'autre part, **les descendants d'immigrés tendent à adopter les mêmes comportements de sous-fécondité des populations du pays d'accueil**. Dès lors, l'immigration ne peut être vue comme un remède au déclin démographique français. En conséquence, **la relance de la natalité est la meilleure solution pour assurer la main-d'œuvre future du pays, favoriser la cohésion sociale et assurer la pérennité autant de notre système de retraite que de notre civilisation**, le multiculturalisme étant sans nul doute source de tensions.

Ainsi, à l'aune de ces constatations, il convient de s'interroger sur la mise en place de politiques publiques viables pour amorcer le renouveau de la natalité française et permettre que la France reste la France.

FACTEURS PSYCHOLOGIQUES

Des facteurs psychologiques peuvent alimenter le souhait de ne plus vouloir d'enfants. En effet, **un enfant est une projection de soi-même dans l'avenir et son souhait peut être corrélé au regard porté sur l'avenir**, individuel

comme collectif. Seulement, le dernier sondage de l'IFOP pour Asterès en novembre 2022, montre que **83% des Français considèrent l'avenir comme inquiétant**. Un chiffre très haut, mais stable ces dernières années : ils étaient 84% en 2019. D'autant, plus que selon toutes les enquêtes d'opinion, **les Français sont davantage inquiets pour leur pays que pour leur situation individuelle** malgré la succession de crises réduisant leur niveau de vie (crise énergétique, crise économique et monétaire, ou encore crise des services publics).

Le démographe **Gilles Pison explique aussi la baisse des naissances comme une conséquence, à contretemps, de la crise économique de 2008**. Entre 2008 et 2017, aux États-Unis, l'indicateur de fécondité a baissé de 15 %, au Royaume-Uni de 11 %. **En France, il n'a baissé que de 6 %, et plus tard**. « On est sans doute en présence d'un effet de cette crise, bien que rendu plus tardif et modéré qu'ailleurs, peut-être en raison des politiques sociales et familiales françaises qui ont pu le freiner et l'amortir ». Cela s'expliquerait par un assombrissement des perspectives économiques pour sa progéniture.

Autre facteur psychologique, **l'éco-anxiété peut alimenter le fait de ne plus vouloir être parent pour ne pas laisser son enfant vivre dans un monde décrit comme chaotique**. Bien évidemment, cela relève encore d'une posture idéologique de militants écologistes mais qui pourraient amenées à être davantage partagées si ceux-ci gagnent le combat culturel et médiatique.

FACTEURS ECONOMIQUES

Autre cause avec effet à long terme, la baisse du quotient familial. Par deux fois, **la majorité socialiste de François Hollande avait validé une baisse du plafond de la réduction d'impôt sur le revenu procurée par le quotient familial**. Elle est d'abord passée de 2 336 euros à 2 000 euros en 2013, puis à 1 500 euros dans la loi de finances de 2014. Motif avancé à l'époque : **le mécanisme du quotient familial accorde une réduction d'impôt d'autant plus grande que les familles sont aisées**. Avec également la diminution des

allocations familiales des familles les plus aisées, le but était donc de redistribuer aux familles les plus modestes via une revalorisation progressive de 25 % pour l'allocation de soutien familial (ASF), de 50 % pour le complément familial et de 10 % pour le RSA entre 2014 et 2018. Si cela a pu soutenir quelques familles modestes, **ces mesures n'ont pas permis d'empêcher la baisse de la natalité en France.** Alors que les femmes appartenant aux 25 % des ménages les plus modestes ont une fécondité, à âge égal, plus élevée que les femmes un peu moins modestes qu'elles selon Isabelle Robert-Bobée, chef de la division Enquêtes et études démographiques à l'Insee, cette tendance de fond n'a pu que se renforcer avec de telles mesures.

La politique familiale menée sous le quinquennat du président socialiste François Hollande fut désastreuse en termes de natalité. Les coupes budgétaires pratiquées à partir de 2014 auraient retiré entre 3,5 et 4 milliards d'euros par an aux familles, selon l'Union nationale des associations familiales (Unaf). Cette baisse des aides familiales a contribué à percevoir la venue d'un enfant comme "une contrainte financière non négligeable, en concurrence avec l'achat d'autres produits de consommation, et non comme une fin en soi" comme le souligne Laurent Chalard, géographe à *l'European Center for International Affairs*.

En somme, c'est ainsi que peut se résumer le problème de la natalité en France qui est davantage un problème "psychologique d'ordre économique", où la venue d'un enfant n'apparaît plus comme une fin en soi et ce à contre-courant de la pensée kantienne qui érige que le principe de l'homme comme une fin en soi.

10 PROPOSITIONS POUR RELANCER LA NATALITE FRANCAISE

Afin de relancer la natalité, **il serait judicieux d'intervenir sur trois volets pertinents répondant aux trois blocages à la natalité**. Il ne s'agit pas de faire une politique du ventre pour faire du volume, mais de pouvoir **redynamiser la natalité par une politique incitative au profit des femmes et des hommes qui le souhaitent**, pour garantir notre croissance économique future ainsi que la pérennité de notre modèle social.

Si la natalité française s'est effondrée ces dernières années cela s'explique par des facteurs démographiques (il y a une diminution mécanique du nombre de femmes relevant des âges où la fertilité est la plus grande, c'est-à-dire de 20 à 40 ans, d'autant plus que cette part est rognée par le décalage de l'âge du premier enfant), des facteurs psychologiques liés à la confiance en l'avenir d'un point de vue personnel, collectif et planétaire et enfin, une politique familiale qui n'accompagne plus les ménages à concrétiser leur projet d'enfant.

VOLET 1 : FACTEURS DEMOGRAPHIQUES

S'agissant des facteurs démographiques, il s'agit de répondre à deux paramètres qui réduisent le nombre de naissance, à savoir :

- La diminution mécanique du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants en raison d'une pyramide des âges vieillissante ;
- Le décalage de l'âge du premier enfant.

Proposition 1 : Retenir nos jeunes pour éviter l'émigration

Le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants diminue mécaniquement en raison d'une pyramide des âges vieillissante. Ainsi, seule une reprise de la natalité permettra à long terme d'enrayer ce déficit.

Seulement, nous constatons depuis le milieu des années 2000, une hausse des expatriations. En effet, selon l'Insee, 160 000 personnes quittaient le pays

en 2006, contre 270 000 aujourd'hui. Ces expatriations touchent principalement les plus jeunes (25-35 ans) et les plus diplômés, de sorte que la France s'appauvrit vis-à-vis des plus riches. Une des conséquences mécaniques est **la diminution du nombre de jeunes Français capables de fonder une famille**. Ainsi, **nous devons retenir nos jeunes pour éviter l'émigration et notamment de nos jeunes cerveaux**. Cela passe par une politique fiscale stable et incitative ainsi qu'une politique de Grands projets pour fédérer la communauté de chercheurs et la nation ».

Proposition 2 : Faire revenir nos jeunes expatriés

Ensuite, pour répondre au même problème du manque de jeunes sur notre territoire, **il convient de faire revenir nos jeunes expatriés**. Si la France souhaite faire revenir les talents français expatriés, il sera nécessaire de lancer **un vaste plan pour les inciter** dont les principaux objectifs pourraient être : offrir des avantages fiscaux aux talents français qui reviennent en France, tels que des réductions d'impôts ou des crédits d'impôt pour encourager leur retour ; alléger les démarches administratives pour les talents français qui reviennent en France, en simplifiant les procédures de visa et de permis de travail ; mettre en place des programmes de monitorat pour les talents français qui reviennent en France, afin de les aider à s'adapter à la culture professionnelle française et à développer leur réseau professionnel; offrir des avantages sociaux attractifs, tels que des assurances santé; promouvoir les atouts de la France, tels que la qualité de vie, la culture et le patrimoine, pour attirer les talents français qui vivent à l'étranger.

Proposition 3 : Inciter les entreprises à aménager les horaires pour les jeunes mères

Enfin, même si nous augmentons le nombre de jeunes en âge de fonder leur famille, il reste le paramètre démographique du décalage de l'âge du premier enfant. S'il s'agit d'une tendance sociétale du monde occidental, **il ne faut plus que les femmes aient à choisir entre leur enfant et leur carrière**. Pour cela, il faut agir sur deux points précis : d'une part, améliorer

les conditions d'arrivée de l'enfant au sein du foyer tout en maintenant le travail, et d'autre part, réduire les inégalités de carrière entre les femmes et les hommes à partir du premier enfant.

Ainsi, il serait judicieux d'inciter **les entreprises à aménager les horaires pour les jeunes mères dès l'arrivée du premier enfant** pour améliorer les conditions d'arrivée de l'enfant au sein du foyer tout en maintenant le travail (1). De plus, **maintenir le congé parental pour les pères** permettra de réduire les inégalités de carrière entre les femmes et les hommes à partir du premier enfant (2). Ces mesures de bon sens doivent permettre d'aider les femmes à ne plus avoir à choisir entre leur carrière et leur enfant.

VOLET 2 : FACTEURS PSYCHOLOGIQUES

Même si la France augmente sa population en âge de fonder une famille, cela ne sera pas suffisant. En effet, il faut également **inciter les jeunes ménages à fonder leur famille en France**. Cela suppose de répondre à deux paramètres psychologiques qui réduisent le nombre de naissance, à savoir :

- La difficulté à se projeter dans l'avenir en ayant confiance en son pays ;
- La difficulté à se projeter dans les premiers mois de la vie de son enfant qui s'explique par une raréfaction des services publics sur deux aspects : **la maternité**, lieu de la naissance, et **la prise en charge de la petite enfance** via les crèches.

Proposition 4 : Recréer un cadre de vie exceptionnel pour avoir confiance dans l'avenir de la France

Les Français n'ont plus confiance dans leurs décideurs publics pour conduire l'avenir de notre pays. Ainsi, il est urgent de **recréer de la confiance entre les Français et l'avenir de notre pays**. Cela passe par un cadre national commun qui donne envie aux jeunes générations de prendre la suite du travail entamé par les précédentes pour bâtir un cadre de vie exceptionnel. Le Millénaire plaide pour **un cadre national autour de trois piliers** :

En premier lieu, il s'agit de transformer **une génération sacrifiée en génération de bâtisseurs** en faisant de la France une nation d'industriels et de savants pour assurer un nivellement par le haut. En renouant avec

l'épopée industrielle gaulliste, nous serons capables de surmonter les crises économiques futures. Cela permettra à davantage de Français de ne plus devoir limiter leur projet d'enfant au motif de la crise économique et du chômage de masse.

Ensuite, il s'agit de **sublimier l'art de vie à la française** en mettant fin à la délinquance quotidienne et en luttant contre les obscurantismes du XXIème siècle. Cela permettra de créer un climat attractif en France qui incitera les Français à fonder leur famille en France.

Enfin, il s'agit de **devenir la première puissance occidentale neutre carbone** en réalisant la transformation énergétique et la transformation écologique par une écologie de progrès. Cela nous donnera un avantage comparatif face aux autres puissances occidentales, ce qui nous permettra de concrètement plaider dans les institutions internationales la cause de la protection de l'environnement face aux dérèglements climatiques. Grâce à des avancées notables, nous pourrons vaincre l'éco-anxiété au sein des jeunes générations alimentée par l'obscurantisme des militants écologistes.

Proposition 5 : Réouvrir des services de maternité dans les territoires ruraux

Le second facteur psychologique limitant les naissances est la difficulté d'une partie des Française de se projeter dans les premiers mois de la vie de son enfant. La maternité, lieu de la naissance, joue un rôle fondamental.

En effet, pour soutenir un nombre de naissances plus élevé, il faudra créer des lits de maternité. D'autant plus que la trajectoire sur les dernières années a été de fermer des lits de maternité en raison de deux points : une hausse du risque pour les maternités au sein desquelles il y a moins de 300 naissances par an, et une diminution de la démographie médicale des sage-femmes. De ces faits, le nombre de maternités en France a été presque divisé par deux entre 1996 et 2022, selon la DREES. Il s'agit pourtant d'un

service de santé les plus fondamentaux, pour lesquels il est parfois impossible de se rendre dans un hôpital situé à une heure de route.

Pour cela, il est nécessaire de relancer un plan de construction de **100 maternités** pour augmenter notre offre de près de 20% et de capitaliser sur les efforts du Ségur de la Santé pour ce qui concerne la revalorisation des personnels soignants.

Proposition 6 : Bâtir un service public de la petite enfance

Il est aujourd'hui difficile d'obtenir des places en crèches pour ses enfants, et donc de pouvoir poursuivre son activité, car le pays manque de places. Or, il s'agit d'une compétence du bloc communal et non du rôle de l'Etat. Seulement, un nombre d'acteurs importants s'occupent des crèches (Sécurité sociale, départements, communes, etc.). Pour cela, il convient de rendre plus lisible la gouvernance de ce service public auprès des mairies comme le suggère le CESE.

Le financement de ce service public de la petite enfance devrait reposer sur un principe de « bonus territorial » pour inciter les maires dans les territoires ruraux à se doter de crèches car il s'agit des territoires les moins bien desservis. Cela doit permettre à chacun quel que soit son territoire de pouvoir accéder à une crèche et donc de ne pas être bloqué mentalement sur son projet d'avoir un enfant qui mettrait en péril une carrière professionnelle.

VOLET 2 : FACTEURS ECONOMIQUES

Après avoir augmenté le nombre de jeunes en âge de fonder leur famille en France, puis d'avoir levé les barrières psychologiques au projet d'avoir un enfant, **il s'agit d'accompagner les classes populaires, intermédiaires, moyennes et le bas des classes aisées à contribuer à la natalité.** Seulement, la fin de l'universalité de la politique familiale constitue un frein puissant à la natalité sur lequel il convient de revenir.

Proposition 7 : Pour une allocation universelle fusionnant les aides familiales, de logement et de la rentrée scolaire indexée sur le nombre d'enfants

Il faut rétablir l'universalité de **toutes les aides sociales non contributives, non liées au travail**, soit les aides familiales, l'aide au logement et l'aide à la rentrée scolaire. Il s'agit de la première mesure à décréter au regard du contexte de paupérisation des classes moyennes et intermédiaires. En effet, en étant exclues de ces dispositifs, les classes moyennes sont devenues le tiers-Etat qui paye pour tout le monde sans rétribution. Or, le coût d'un enfant a augmenté avec l'inflation. Il est évalué autour de 150 000€ sur les 18 premières années, soit près de 8 000€ par an et de 700€ par mois.

Une aide universelle regroupant les aides familiales, l'aide au logement et l'aide à la rentrée scolaire de 1 000€ dès le premier enfant est nécessaire pour soulager les classes moyennes. Cela représente un coût global de 9 milliards d'euros (sur un budget de 63 milliards d'euros en 2021 pour le risque « famille » selon la DREES), dont 3,5 milliards d'euros supplémentaires pour son extension aux classes moyennes et intermédiaires qui le méritent tant.

Proposition 8 : Rehausser le quotient familial

François Hollande a conduit une politique aux antipodes d'une relance de la natalité à partir de 2012. Le plafond du quotient familial se situait en effet à 2 336€ en 2012, contre 1 510€ en 2016, et 1 678 € en 2021.

Il est impératif de revenir *a minima* au niveau de 2012 tout en sachant qu'avec l'inflation, les pouvoirs publics doivent se fixer **un objectif d'un plafond de 2 500€** pour les familles ayant plus de 4 enfants.

Proposition 9 : Généraliser les cantines à 1€ pour tous

Comme il a été mentionné, un des freins à la natalité concerne **le coût d'un enfant**. Or, les principales dépenses pour un enfant sont : l'éducation,

l'alimentation et l'habillement. S'agissant de l'alimentation, l'inflation alimentaire de 18% au premier semestre 2023, à cause de perturbations des marchés agricoles avec la guerre alimentaire entre l'Ukraine et la Russie.

Il est essentiel de mettre le paquet sur l'alimentation des jeunes français dans les écoles. Depuis le 1^{er} avril 2019, l'Etat soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Les communes bénéficient de 3€ de la part de l'Etat pour 1 élève accédant à la cantine à 1€.

L'Etat doit aller encore plus loin en augmentant le nombre d'élèves pouvant percevoir les bénéfices du dispositif. Ainsi, il est nécessaire d'aligner le quotient familial CAF aujourd'hui de 1 000€ au plafond pour permettre à tous les élèves d'y bénéficier, y compris ceux issus des classes moyennes pour soutenir leur pouvoir d'achat.

Proposition 10 : Octroyer un prêt à taux zéro à usage libre de 50 000 euros si les couples mariés font 3 enfants

Sur le modèle hongrois, nous pouvons aller encore plus loin pour soutenir notre natalité. En effet, il serait judicieux d'accompagner les ménages pour leur permettre de financer des biens nécessaires au premier enfant (couches, poussettes, voitures plus grandes, etc.). Cela peut passer par un **prêt à taux zéro à usage libre de 50 000 euros si les couples mariés font 3 enfants**. Cet usage libre pourrait servir à préparer le financement des études supérieures car il s'agit encore d'un facteur d'inégalité de destin entre les étudiants.

CONCLUSION

En somme, la crise migratoire de Lampedusa a replacé dans le débat public la question de l'avenir démographique de l'Europe. Avec plus de 100 millions de réfugiés selon le HCR en 2022, soit le plus haut niveau de l'histoire de l'humanité, et avec un tiers se dirigeant vers l'Occident, nous ne pouvons plus fermer les yeux. Les pays européens doivent reprendre en mains leur démographie afin de surmonter le renversement des équilibres démographiques du siècle.

La France a longtemps épargné par ce destin occidental, ce qui n'est plus cas dorénavant. Il ne s'agit pas de faire une politique du ventre pour faire du volume, mais de pouvoir **redynamiser la natalité par une politique incitative au profit des femmes et des hommes qui le souhaitent**, pour garantir notre croissance économique future ainsi que la pérennité de notre modèle social. Ainsi, il convient d'identifier les trois facteurs bloquant la natalité : démographiques (diminution de la population en âge d'avoir des enfants et décalage du premier enfant), psychologiques (perte de confiance dans l'avenir individuel, de la nation et de la planète) et enfin économiques (détricotage de la politique familiale au détriment des classes moyennes et intermédiaires).

En intervenant sur ces trois volets, la France pourra renouer avec sa natalité, alimentant un dynamisme économique futur et surtout constituant un atout dans un monde plus compétitif où la démographie est un facteur de puissance.

Par **Brice André**, Contributeur au Millénaire

Thibault Arondel, Contributeur au Millénaire

Sous la direction de **Matthieu Hocque**, Directeur adjoint des Etudes du Millénaire

Crédit photo : [Rentrée des classes en période de covid](#), sous license vpreremen.com.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire générale : Marion PARISSET

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clement PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Matthieu HOCQUE

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*